



## Quelles options de donation entre époux

Par **MOULIN Antoine**, le **08/10/2018** à **09:10**

Bonjour à tous,

Ma femme et moi souhaitons réaliser une donation entre époux après notre mariage. Elle a une fille issue d'un premier mariage et j'ai de mon côté deux enfants issus d'un premier mariage.

Nous souhaiterions réaliser une donation afin de nous protéger mutuellement en cas de décès, mais qui garantisse et ne lèse pas nos héritiers respectifs.

J'ai 2 questions :

- L'option en plein usufruit est elle préférable à l'option qui consiste à céder 1/4 du patrimoine en pleine propriété et 3/4 en usufruit au conjoint survivant? (j'ai peur que cette dernière option ne lèse nos héritiers)

- Cette donation entre époux concerne t'elle le patrimoine particulier de chacun avant le mariage (nous n'avons pas fait de contrat de mariage)?

En d'autres termes, si je décède le premier, mon patrimoine particulier avant le mariage sera t'il transmis à mes héritiers ou sera t'il également concerné par la donation?

Merci par avance pour vos réponses!

Très bonne journée

Antoine